

L'Église du Québec et les années 1960 : l'ère de tous les changements

Guy Laperrière

Number 89, Spring 2007

Modernisation, changements, turbulences : les années 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6907ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laperrière, G. (2007). L'Église du Québec et les années 1960 : l'ère de tous les changements. *Cap-aux-Diamants*, (89), 10–13.

■
Édifice du Grand Séminaire de Québec construit sur le campus de l'Université Laval d'après les plans d'Ernest Cormier, en 1959. (*Le Vieil Escolier de Laval*, printemps 1963, p. 10).



L'ÉGLISE DU QUÉBEC ET LES ANNÉES 1960 : L'ÈRE DE TOUS LES CHANGEMENTS

PAR GUY LAPERRIÈRE

Au début des années 1960, quand on parle de l'Église du Québec, cela désigne encore largement, surtout pour les Canadiens français – le mot Québécois viendra plus tard –, la religion catholique. C'est donc d'elle que nous parlerons ici.

UNE ÉGLISE EN MOUVEMENT : 1960-1965

Qui se souvient du slogan des libéraux lors de l'élection de juin 1960? «C'est l'temps qu'ça change!» Oui, la Révolution tranquille s'est bien faite sous le signe du changement, tant dans la société civile que dans le monde religieux. L'Église catholique a été partie prenante de ce mouvement, avec une aile marchante et une aile plus conservatrice. La révolution s'est parfois faite contre l'Église, mais le plus souvent, ce sont des membres actifs de cette Église qui ont poussé au changement.

LE FRÈRE UNTEL

Le meilleur exemple en est *Les insolences du frère Untel*, qui ouvre la Révolution tranquille avec éclat en 1959-1960. Tous se souviennent de ses tirades contre le *joual*, mais c'était loin d'être le cœur de son propos. Après l'« échec de notre enseignement du français », il dénonçait l'« échec de notre système d'enseignement », en particulier la philosophie thomiste. Mais la plus grande partie traitait

d'une « crise de la religion ». Constat : « Les choses sont déjà gâtées au delà de toute apparence. Les jeunes gens à qui nous faisons la classe sont aussi loin qu'on peut l'être, sans bruit, du christianisme. » Tout est là : la sécularisation est déjà en marche, avant même la Révolution tranquille.



M^r Alphonse-Marie Parent et Gérard Filion, respectivement président et vice-président de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. (*Le Mémorial du Québec*, Tome VII (1953-1965)).

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) se déconfessionnalise et devient la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Les autorités religieuses constatent la baisse de la pratique religieuse et lancent de grandes missions. On fait appel aux sociologues : Saint-Jérôme ouvre la marche en 1958 avec Fernand Dumont; en 1960, le cardinal Paul-Émile Léger lance la Grande Mission de Montréal avec Norbert Lacoste; le Centre de sociologie religieuse de l'Université Laval encadrera toute une série d'actions semblables dans la grande région de Québec (L'Amiante, La Pocatière, Portneuf, Chicoutimi...). Oui, l'Église est en mouvement.

UN BOUILLONNEMENT INTELLECTUEL

Les intellectuels sont de la partie. Des revues se transforment : *Ma Paroisse* se mue en *Actualité* (1960), avec le père Jean-Louis Brouillé qui restera à la barre jusqu'en 1972; la *Revue dominicaine* laisse la place à *Maintenant* (1962), dirigé par Henri Bradet, bientôt congédié pour ses audaces; mais Vincent Harvey, qui le remplace en 1965, continuera dans la même ligne. Claude Ryan, ci-devant secrétaire national de l'Action catholique, est nommé directeur du *Devoir* (1962-1978) : on pourrait le surnommer « le directeur de conscience » de la Révolution tranquille! D'autres chrétiens engagés fournissent une réflexion plus profonde : je pense à Fernand Dumont et à son essai *Pour une conversion de la pensée chrétienne* (1964).

L'ÉDUCATION PASSE DE L'ÉGLISE À L'ÉTAT

Une grande partie des débats porte sur l'éducation, de l'école à l'université. Le projet des jésuites d'établir une deuxième université francophone à Montréal à partir du Collège Sainte-Marie amène une retentissante riposte : *L'Université dit non aux jésuites* (1960) et entraîne en 1961 la mise sur pied du MLF, le Mouvement laïque de langue française, qui réclame *L'école laïque*. Les faits marcheront tellement plus vite que ses désirs que le groupe se dissoudra de lui-même à la fin des années 1960.

Car le grand changement, le plus grand peut-être, c'est la création du ministère de l'Éducation en 1964. Au début des années 1960, l'Église voyait grand. Ainsi, le diocèse de Québec érigeait sur le nouveau campus de l'Université Laval un Grand Séminaire pouvant loger 300 séminaristes; entre 1961 et 1965, les frères enseignants regroupèrent leurs maisons de formation en un seul campus, Notre-Dame-de-Foy, à Saint-Augustin. Très vite, tous ces locaux se révéleront trop grands...

Quant à la création du ministère de l'Éducation, elle fut menée tambour battant par Paul Gérin-Lajoie. La commission Parent fut mise sur pied en 1961 avec, habileté suprême, l'ancien recteur de l'Université Laval, le très respecté M^{re} Alphonse-



Le pape Jean XXIII (Angelo Giuseppe Roncalli, 1881-1963) convoque le deuxième concile du Vatican, en 1962. Carte postale photographique, vers 1960. (Coll. Yves Beauregard).

Marie Parent, à sa tête, et des catholiques plus que bon teint, entre autres sœur Marie-Laurent de Rome (Ghyslaine Roquet) ou Guy Rocher comme membres. Le rapport proposait la mise sur pied d'un ministère : le bill 60 fut la matérialisation du projet. Vivement contesté par les uns, pas du tout du goût des évêques, le projet de loi donna lieu à une grande tournée du ministre, puis à des discussions de coulisses, notamment avec l'archevêque de Québec, M^{re} Maurice Roy. On aboutit ainsi à un compromis historique que Léon Dion a bien mis en lumière dans son ouvrage *Le bill 60 et la société québécoise* (1967). De la sorte, le système d'éducation qui avait relevé jusque-là des deux comités catholique et protestant – rappelons que tous les évêques faisaient partie du Comité catholique – passait complètement sous la coupe de l'État, qui en fit la merveille que l'on sait... Changement majeur.

UN ACCÉLÉRATEUR : LE CONCILE VATICAN II

Coïncidence extraordinaire : le mouvement de modernisation de la société québécoise se produit exactement au même moment que le concile Vatican II, qui vient lui aussi bouleverser de fond en comble la maison catholique. Pie XII meurt juste avant Maurice Duplessis : deux mondes s'effacent. Jean XXIII devient pape en 1958 et convoque le concile en 1959; celui-ci tiendra quatre sessions de 1962 à 1965. Là aussi, le mot d'ordre est au changement : ouvrir les fenêtres, dépoussiérer. Il faut un *aggiornamento* de l'Église. Et là aussi, le combat est mené au pas de charge par des cardinaux, dont le cardinal Léger, qui en sera une des figures de proue, appuyés par des théologiens – le père Yves Congar est le plus célèbre –, qui dirigent une majorité, refoulant à l'arrière-plan les conservateurs de la minorité qui tenaient aux valeurs traditionnelles. La télévision

Orgue Beckerath (1959)
de l'oratoire Saint-Joseph
du Mont-Royal (Montréal).
Carte postale, vers 1960.
(Coll. Yves Beauregard).

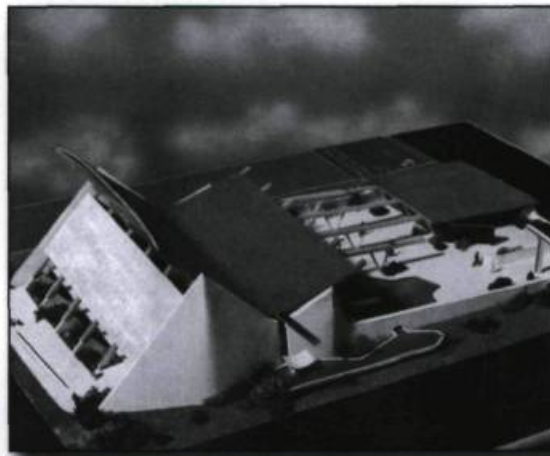


couvre bien l'événement : on peut suivre chaque semaine les différentes tendances et les dernières avancées. En 1963, arrive un nouveau pape, Paul VI, qui paraît tout aussi novateur, avec ses voyages dans le monde : le premier à Jérusalem (1964), le deuxième à Bombay, en Inde, le troisième à l'ONU, en 1965, alors qu'il lance : « Jamais plus la guerre! »

LA RÉFORME LITURGIQUE

Le concile mettait en place plusieurs changements, portés par des renouveaux qui avaient commencé bien avant au XX^e siècle : mouvement biblique, mouvement liturgique, mouvement œcuménique, l'une des dominantes du concile. Au Québec, c'est la réforme de la liturgie qui frappa le plus les fidèles. Elle s'était déjà mise en marche dans les années 1950 avec la restauration de la vigile pascale, des modifications aux règles du jeûne eucharistique, le renouveau de l'art sacré, la nouvelle architecture des églises. Son objectif était clair : faire participer les fidèles, transformer l'assistance à la messe en une participation à la communauté chrétienne. Le prêtre se tourne vers les fidèles, les concélébrations sont favorisées, les chants font maintenant partie de la célébration.

Le pavillon œcuménique de
l'Expo 67 auquel participeront
sept Églises chrétiennes.
(Montréal 66, août, p. 22).



Surtout : la liturgie se déroulera désormais dans la langue de chacun. Adieu le latin et le grégorien! Et le renouveau se poursuit dans tous les domaines. Même pour les orgues, on privilégie maintenant le facteur allemand Rudolf von Beckerath, qui vient installer à l'oratoire Saint-Joseph (1959) et à l'église de l'Immaculée-Conception (1961) de nouveaux instruments à traction mécanique, qui révolutionnent l'Ars organi, nom d'un organisme qui regroupe les meilleurs jeunes organistes de l'époque, formés en Europe. En même temps, on relègue aux oubliettes les anciennes dévotions, chapelet, chemin de croix et scapulaires, les statues de plâtre étant prestement congédiées. Le petit catéchisme est lui aussi congédié, remplacé par la nouvelle catéchèse et la série *Viens vers le Père*, mise en place entre 1964 et 1971.

LE PAVILLON CHRÉTIEN DE L'EXPO

Oui, l'Église du Québec était bien engagée dans le changement, pour le meilleur ou pour le pire, mais à ce moment-là, presque tous étaient convaincus que c'était pour le meilleur. Le mouvement œcuménique, ce désir de rassembler en une seule toutes les Églises chrétiennes, en stimula une des plus belles manifestations, le Pavillon chrétien de l'Expo, en 1967. Les sept principales confessions du Canada s'y réunirent : catholique, Église unie, anglicane, presbytérienne, baptiste, orthodoxe, luthérienne, sous la direction du père Irénée Beaubien, un précurseur qui vit là « la plus grande expérience œcuménique vécue au Canada ».

UNE ÉGLISE EN RETRAIT : 1965-1970

Le portrait qui précède peut paraître idyllique : il y a pourtant des ombres au tableau et ces multiples changements, qui bouleversent les habitudes, suscitent bien des réactions. On parle de plus en plus à partir de 1965 de crise de la religion (mais déjà, on a vu le frère Untel utiliser l'expression en 1960). Le Québec entier vit un peu le même phénomène. Après l'euphorie de la Révolution tranquille, première vague, vient le désenchantement à la vue de certains résultats, la bureaucratisation n'étant pas le moindre. Les grèves, les émeutes, la crise d'Octobre : le climat est encore à la contestation, mais l'enthousiasme fait place à la perplexité. Dans cette tourmente, l'Église fait figure de grande perdante, passablement désorientée.

DE LA LAÏCISATION DES INSTITUTIONS...

Déjà commencée en 1960, la laïcisation des institutions connaît son sommet dans les années 1965-1970. Hôpitaux, services sociaux, orphelinats, hospices, passent tour à tour aux mains du gouvernement. Les changements sont encore plus prononcés en éducation : fin des collèges classiques, des écoles normales, des écoles d'infirmières. Les universités se déconfessionnalisent.

Plusieurs clercs ont dit alors : c'est la fin de la suprématie. L'Église remet à l'État des tâches dont elle s'était chargée à sa place. Grande méconnaissance de la réalité historique : depuis l'Ancien régime, et particulièrement entre 1840 et 1960, l'Église revendiquait comme son domaine propre tout ce qui touchait à l'éducation ou à la charité. À ma connaissance, c'est le sociologue Paul-André Turcotte qui a le mieux expliqué le changement qui s'est produit alors, dans son livre *L'éclatement d'un monde* (1981). Le système a perdu sa « structure de plausibilité » : il n'a plus sa raison d'être. Dès lors, il a tendance à s'effondrer.

... À LA LAÏCISATION DES PERSONNES

Et c'est ainsi qu'on voit de nombreux prêtres, séculiers ou réguliers, des frères, des religieuses, surtout les plus jeunes, quitter en grand nombre leur soutane et leur communauté. Le sommet de cette vague de départs se situe entre 1968 et 1973. Les fonctions de service public leur paraissent mieux correspondre à leurs aspirations; leur vie personnelle pourra s'épanouir en dehors de la vie communautaire. Un symbole de ce désarroi : la démission du cardinal Paul-Émile Léger, en novembre 1967, juste après l'Expo, et son départ pour l'Afrique. La baisse des vocations vient confirmer la profondeur de la tendance : 127 nouveaux prêtres au Québec en 1963, 54 en 1970, 24 en 1975.

PLUS PROFONDÉMENT, LA SÉCULARISATION

Il me paraît important de distinguer la laïcisation de la sécularisation, un phénomène beaucoup plus profond. On constate dès lors que la société québécoise, à la différence de la canadienne-française, n'est plus catholique. Le mouvement laïque, la liberté religieuse, trouvent ici leur plus grand succès. La religion n'est plus le fondement de la vie, du moins pour la majorité. La première conséquence en est la baisse de la pratique religieuse. En 1961, à Montréal, une enquête menée aux portes des églises montre une fréquentation de 61 %; elle sera tombée à 30 % en 1971, 15 % chez les jeunes.

Beaucoup d'autres pratiques sont abandonnées dans la foulée : la confession, le carême, les Pâques, l'abstinence du vendredi. En même temps, un certain sens du sacré se perd. L'église n'est plus ce lieu sacré où le silence est de rigueur : on y converse maintenant comme dans une assemblée communautaire. La maison du bon Dieu est devenue la maison des chrétiens. L'église est en train de devenir séculière.

DE CRISE EN CRISE

Les crises se succèdent. Dès 1964, crise de l'Action catholique. Puis, malaise et bouleversements dans les communautés religieuses : elles doivent toutes



passer par des « chapitres de rénovation », autour de 1967. Crise de la réforme liturgique : bien des chrétiens sont désorientés. Les dévotions en prennent pour leur rhume, des saints sont virés du calendrier.

■ En 1967, le cardinal Paul-Émile Léger quitte sa fonction d'archevêque de Montréal pour devenir missionnaire en Afrique. (Montréal 67, novembre, p. 5).

Une crise dépasse toutes les autres : celle d'*Humanae vitae* (1968). Cette encyclique du pape Paul VI, interdisant la régulation des naissances par la pilule contraceptive, est rejetée d'emblée par une grande majorité de femmes au Québec. C'est que, depuis dix ans déjà, on a mis de l'avant, dans le domaine moral, le respect de la conscience comme premier critère de l'agir moral. Dès lors, les enseignements pontificaux en matière sexuelle n'auront plus guère de crédibilité en terre québécoise. Et les lois se succèdent : légalisation du divorce (1968), autorisation du mariage civil, décriminalisation de l'avortement thérapeutique, de l'homosexualité entre adultes consentants. On débatta du mariage des prêtres et de l'ordination des femmes, surtout au début des années 1970, mais déjà la cause est entendue : la parole des autorités est considérée comme hors d'ordre. La baisse de la natalité est sans doute le témoignage le plus fort de la perte d'autorité de l'Église. Et une autre sociologue, Colette Moreux, peut intituler son enquête auprès de femmes de Saint-Hilaire : *Fin d'une religion?* (1969). À tel point qu'à Montréal, à la fin des années 1960, on démolit allègrement des églises, comme en fait foi le film *Tranquillement, pas vite* (1972).

Oui, vraiment, les années 1960, pour l'Église du Québec, furent toute une ère de changements! ✠

■ Guy Laperrière est professeur d'histoire à l'Université de Sherbrooke.